Rapport public Parcoursup session 2023

Université de Nîmes - Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Anglais

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université de Nîmes - Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Anglais	Jury par défaut	Tous les candidats	500	939	908	939	29	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES ET REGIONALES (LLCER):

- * Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette d'argumenter un raisonnement Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- * Disposer d'un très bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B) Cette mention, qui comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes, impose une très bonne maîtrise au niveau baccalauréat de la langue choisie.
- * Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les cultures étrangères (lectures, théâtre, cinéma, documentaires, visite de musées, voyages)

 Cette mention impose en effet un réel intérêt pour l'histoire, la civilisation et la culture littéraire, linguistique et artistique en général, et en particulier celles de l'aire géographique de la langue choisie.
- * Avoir un goût prononcé pour la lecture en français et en langue étrangère Cette formation impose en effet une appétence pour la lecture de textes littéraires en français et dans la langue choisie.
- * Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde

L'intérêt pour la discipline est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LLCER, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence LLCER laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'Ú.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B: Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le parcours nîmois de la mention LLCER a pour objectif premier d'offrir aux étudiants une connaissance approfondie de la Langue, des Littératures et des Civilisations des pays anglophones et hispanophones:

- Maîtrise de la langue : l'anglais littéraire, visant le monde de l'enseignement, de la recherche et de la culture, mais aussi spécialisé, visant le champ de l'entreprise.
- Expertise en traduction, aussi bien littéraire que spécialisée, cette dernière étant approfondie dans des modules spéciques.

Connaissance et réexion approfondie sur la littérature, les arts et les civilisations du monde anglophone, mais aussi plus généralement sur le monde, à travers les cours de l'UE Culture.

• Aptitude à analyser une oeuvre littéraire ou historique du domaine anglophone.

Outre cet enseignement disciplinaire, la licence est conçue dans un esprit d'ouverture vers d'autres lières du domaine Arts, Lettres et Langues de l'université de Nîmes (autre parcours LLCER et Lettres Modernes Appliquées). La variété des enseignements que

permet cette architecture a l'avantage de faciliter les éventuelles réorientations et de proposer une formation spécialisée, et qui englobe un aspect plus large de culture générale an de multiplier les débouchés pour les étudiant(e)s.										

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Les vœux ont été examinés en fonction des attendus nationaux.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Je n'ai aucun conseil particulier à donner aux candidats.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats dans les matièreslittéraires, philosophiques,linguistiques		Notes en français, philosophie, langue vivante, histoire-géographie	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité rédactionnelle, orthographe,vocabulair		Appréciations des professeurs surles bulletins de première et determinale - Résultats des épreuvesanticipées du baccalauréat	Important
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra- scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature:

Benoit Roig, Président de l'etablissement Université de Nîmes